

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 11 DECEMBRE 2009

Présents : MM Luc BARBIER, Marc BARBIER, Claude CLERGET, Claude COMTE, Alain DIETRE, Gilbert JACQUOT, Sylvie LEROY, Julio SALVADO, Jean-Claude THABARD, Thierry VINCENT.

Excusé : Monsieur Patrice GUELLE

Secrétaire de séance : M Gilbert JACQUOT.

Le maire accueille monsieur Claude COMTE, nouveau conseiller municipal.

Le conseil municipal procède au remplacement de madame Céline FOUTOYET dans les différentes commissions où elle était nommée.

Délégués de la CCNOJ : Suppléant M Jean-Claude THABARD (votants 10 - pour 10)

Arrivée de monsieur Patrice GUELLE.

Membres du CCAS : Mme Sylvie LEROY (votants 11 - pour 11)

SICTOM DE LA ZONE DE DOLE : Suppléant : M Claude COMTE (votants 11 - pour 11)

Délégué sécurité routière : M Claude CLERGET (votants 11 - pour 11)

Délégué commission habitat logement : M Julio SALVADO (votants 11 - pour 11)

Coupes de bois 2010

(Votants 11 – pour 11)

Délivrance aux affouagistes : Parcelles 20af, 21af, 22af

Vente aux adjudications générales : parcelles 17af, 18af, 19af (report 2009) et 20af, 21af, 22af.

Travaux ONF 2010

Les conseillers acceptent par 10 voix pour et une abstention le programme 2010 de travaux prévus par l'ONF pour un montant de 7912 € HT qui se répartit comme suit :

Investissement : 7108 € HT - Fonctionnement : 804 € HT

Travaux logement "école"

Les conseillers acceptent à l'unanimité les travaux de rénovation du logement.

- Réfection partielle des peintures et papiers par l'entreprise BATIRENOVE39 (Moissey) pour un montant de 4311.80 € HT.

- Pose de hublots et d'un plafonnier par l'entreprise DIETRE (Foucherans) pour un montant de 858 € HT.

Questions diverses

* Convention école primaire avec la CCNOJ : Le maire informe les conseillers des modifications apportées à la convention.

* Le conseil décide à l'unanimité de l'achat d'un chauffe-assiettes pour la salle des fêtes d'un montant de 409 € HT

* Indemnité de conseil du receveur assurant l'intérim : Le conseil décide à l'unanimité d'allouer l'indemnité maximale soit la somme de 64€95 à M PORTAL.

* Le conseil sollicite à l'unanimité une subvention au titre de la réserve parlementaire pour mener à bien les travaux d'extension de la mairie.

* Repas communal 2010 : il est prévu le 04 décembre 2010.

L'ordre du jour est terminé, le maire lève la séance à 21h45.